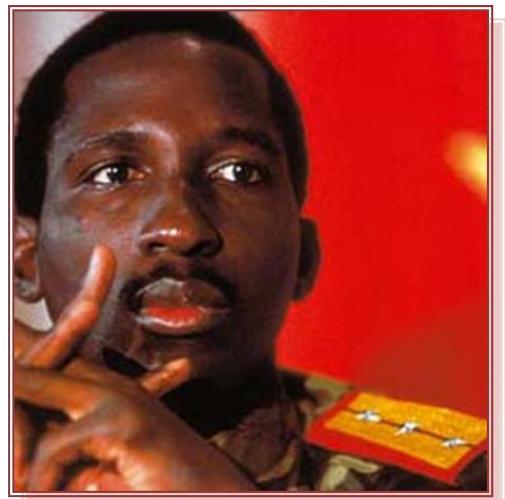


# DOSSIER DE PRESSE

février

# 2013



## Campagne « Justice pour Sankara Justice pour l'Afrique »

*« Il est bien évident que, dès le retour de la droite aux affaires en France, nos meilleurs amis africains se précipitent sur leurs téléphones... pour demander à Jacques Foccart de mettre fin au scandale Sankara »*

Extrait de l'émission « Rendez-vous avec X » de Patrick Pesnot (France Inter), 23 février 2002

*« Le piano fut accordé par les américains et les français. [...] Et les services secrets français décidèrent de mettre hors jeu Sankara. Ainsi sont les faits. »*

Témoignage de Cyril Allen, proche de Charles Taylor, Extrait du documentaire « Ombre africaine » de Silvestro Montanaro (chaîne italienne RAI 3), le 15 juillet 2009.

**Contact presse :**  
Danyel Dubreuil  
Relations Medias - Campagnes - Plaidoyer  
01 44 61 03 25

[danyel.dubreuil@survie.org](mailto:danyel.dubreuil@survie.org)





# SOMMAIRE

---

---

Sommaire.....	3
La France peut et doit contribuer à élucider l'assassinat de Thomas Sankara.....	4
Qui était Thomas Sankara ? .....	5
L'assassinat du président Thomas Sankara.....	8
Où en est le dossier judiciaire au Burkina Faso sur l'assassinat du président Thomas Sankara ? .....	11
Lettre de 12 députés Burkinabè à leurs homologues français leur demandant de solliciter l'ouverture d'une enquête parlementaire en France.....	13
Lettre de soutien de Madame Mariam Sankara a la demande d'enquête parlementaire.....	15
Les relations France – Burkina .....	16
Conclusion .....	19
ANNEXE : Un régime répressif, un pays et son président impliqués dans de nombreux conflits.....	20

# LA FRANCE PEUT ET DOIT CONTRIBUER A ELUCIDER L'ASSASSINAT DE THOMAS SANKARA

Le 15 octobre 1987, le président Thomas Sankara était assassiné par un commando de militaires du régiment de la sécurité présidentielle. Un coup d'Etat mené par l'actuel chef de l'Etat burkinabé, Blaise Compaoré. L'objet de ce dossier est de rassembler les éléments connus sur l'assassinat du président Thomas Sankara, accréditant l'hypothèse de soutiens libériens – de compagnons de Charles Taylor –, mais aussi l'implication de la Côte d'Ivoire, de la Libye et de la France dans ce coup d'Etat.

25 ans après, les responsables n'ont toujours pas été inquiétés.

Une pétition, soutenue par de nombreux élus et personnalités, réclamant une enquête internationale indépendante et l'ouverture des archives, françaises notamment, qui pourraient amener des éléments nouveaux sur cette affaire, a déjà recueilli près de 11 000 signatures.

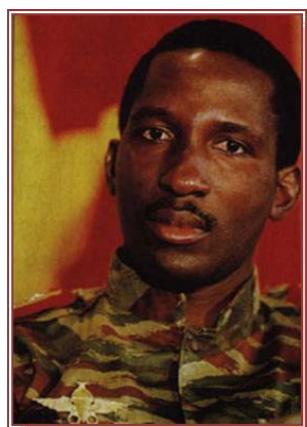
Douze députés de l'Assemblée nationale du Burkina Faso, sous l'égide du Chef de file de l'opposition, ont adressé un courrier, en avril 2011, aux présidents du Sénat, de l'Assemblée nationale et des différents groupes parlementaires français pour demander l'ouverture d'une enquête parlementaire. Une première demande avait déjà été déposée le 20 juin 2011 (voir <http://www.assemblee-nationale.fr/13/propositions/pion3527.asp>) sans qu'elle n'ait été examinée. C'est en effet une enquête parlementaire qui, en Belgique, a permis de lever le voile sur les derniers moments de la vie de Patrice Lumumba. Une nouvelle demande « *tendant à la création d'une commission d'enquête relative à la recherche de la vérité dans l'assassinat de Thomas Sankara* » a été déposée en octobre 2012 sous le numéro 248 (voir <http://www.assemblee-nationale.fr/14/pdf/propositions/pion0248.pdf>) par les députés du Front de gauche soutenus par les députés du groupe Europe Ecologie Les Verts. Le texte de la demande précise : « *Nous devons répondre aux questions suivantes : pourquoi Thomas Sankara a-t-il été assassiné ? Comment cet assassinat a-t-il été rendu possible ? Quels rôles ont joué les services français et les dirigeants français de l'époque ? La DGSE savait-elle ce qui se tramait et a-t-elle laissé faire ?* ».

Le présent dossier, a été constitué en collaboration avec le réseau international « Justice pour Sankara Justice pour l'Afrique » en vue d'appuyer cette demande.

Pour l'association Survie, qui dénonce depuis plus de 25 ans la Françafrique, accéder à cette demande permettrait aux députés français non seulement de contribuer à établir la vérité sur l'assassinat du président Thomas Sankara et de ses camarades, mais aussi et surtout de rompre enfin le cycle de l'impunité de la Françafrique.

**« Le plus important, je crois, c'est d'avoir amené le peuple à avoir confiance en lui-même, à comprendre que, finalement, il faut s'asseoir et écrire son développement ; il faut s'asseoir et écrire son bonheur ; il peut dire ce qu'il désire. Et en même temps, sentir quel est le prix à payer pour ce bonheur. »**

Thomas Sankara (1984), extrait du film « Fratricide au Burkina, Thomas Sankara et la Françafrique » de Thuy-Tiên Ho



## QUI ETAIT THOMAS SANKARA ?

Le 4 Août 1983, le Capitaine Thomas Sankara, 33 ans, appuyé par des partis politiques clandestins et une partie de l'armée, prend le pouvoir en Haute-Volta (ancienne dénomination du Burkina Faso). Largement soutenu dans les villes, le nouveau pouvoir mobilise très rapidement la population à travers des Comités de défense de la révolution.



Avec ses camarades, ils entreprennent des transformations fondamentales dans tous les secteurs du pays. Le gouvernement affiche la ferme volonté de rompre définitivement avec les anciennes pratiques, comme la corruption, le laxisme dans les services de l'Etat et le népotisme, qui maintenaient jusque-là le pays dans la misère. Ils entendent développer le pays en s'appuyant sur les ressources internes et plus se laisser dicter les orientations politiques et économiques par les puissances extérieures.

### La condition des femmes

L'émancipation des femmes fut un thème central dans la politique du Burkina Faso. Il s'agit non seulement, de reconnaître l'égalité complète avec les hommes, mais aussi une place fondamentale comme un acteur du développement du pays. Largement impulsée par le président Thomas Sankara, le pouvoir engage une lutte acharnée contre la prostitution, le mariage forcé, l'excision, la polygamie, n'hésitant pas à heurter les traditions dont certaines sont jugées rétrogrades. De nombreuses femmes acquièrent alors des postes de responsabilités à chaque échelon de l'appareil d'Etat, comme dans les organisations politiques.



### La défense de l'environnement

Reconnaissant la responsabilité de l'homme dans l'avancée du désert, en partie responsable des sécheresses, l'écologie devient aussi une préoccupation majeure des nouvelles autorités. Parallèlement à la

généralisation des plantations d'arbres, le pouvoir s'engage de façon volontariste dans ce qu'il a appelé les « trois luttes » : lutte contre la coupe abusive du bois, contre les feux de brousse et contre la divagation des animaux.



### **Les politiques économiques**

Généralement qualifiée d'auto-développement, la politique économique du président Thomas Sankara s'appuie essentiellement sur l'augmentation de la production agricole interne, la mise en place de filières jusqu'à la transformation sur place, notamment pour le coton, et le développement volontariste du marché intérieur par une incitation à « produire et consommer burkinabè » afin de limiter les importations.

### **Les politiques culturelles**

Le FESPACO, festival du cinéma africain de Ouagadougou, connaît un développement considérable tandis que les semaines de la culture participent à un mouvement général de valorisation du patrimoine national. Dans un de ses discours les plus connus, Thomas Sankara déclarait : « *Je voudrais simplement dire que nous devons accepter de vivre africain. C'est la seule façon de vivre libre et de vivre digne* » (discours au sommet de l'OUA, 29 juillet 1987, voir <http://thomassankara.net/spip.php?article8>)



### **La politique internationale : panafricanisme et indépendance**

Le président Thomas Sankara appelait à l'unité africaine ainsi qu'à une lutte contre la domination des Etats occidentaux et l'exploitation des richesses du continent. Il était très engagé dans le mouvement des non-alignés, allié avec Jerry Rawlings au Ghana mais aussi Fidel Castro et les révolutionnaires du Nicaragua par exemple. Face à la France, outre la solidarité entre les peuples français et burkinabè, il n'hésitait pas à exprimer ses désaccords avec la politique extérieure comme la complaisance à l'égard du régime d'apartheid en Afrique du Sud par exemple.

### **Gestion du pouvoir**

Au niveau national, la politique était définie par le Conseil national de la révolution (CNR), et mise en application localement par les Comités de défense de la révolution (CDR). Mais certains CDR d'entre eux abusaient de leur pouvoir. En tant que président, Thomas Sankara assumait les dérives de l'ensemble du système politique.

La période précédent son assassinat fut assez confuse. Une certaine lassitude se faisait sentir. Mais alors qu'il prône une pause et propose de rectifier le processus, certains complotent déjà pour l'écartier. La population se détourne des CDR et les syndicats sont mis au pas.

Les dirigeants actuels se refusent à ce que la lumière soit faite sur les exactions qui ont eu lieu durant la révolution, ce qui laisse penser qu'ils en couvrent les auteurs.

Quant au président Thomas Sankara, il tranche avec la plupart des dirigeants africains passés et actuels, par sa force de travail, son engagement, sa sincérité, sa simplicité et surtout son intégrité. Au-delà du Burkina Faso, la jeunesse du continent en a fait son héros et son modèle. Il reste en effet celui qui a rendu sa fierté et sa dignité à son peuple en lui donnant confiance en ses possibilités.

*« Notre révolution n'aura de valeur que si, en regardant derrière nous, en regardant à nos côtés et en regardant devant nous, nous pouvons dire que les Burkinabè sont, grâce à la révolution, un peu plus heureux, parce qu'ils ont de l'eau saine à boire, parce qu'ils ont une alimentation abondante, suffisante, parce qu'ils ont une santé resplendissante, parce qu'ils ont l'éducation, parce qu'ils ont des logements décents, parce qu'ils sont mieux vêtus, parce qu'ils ont droit aux loisirs ; parce qu'ils ont l'occasion de jouir de plus de liberté, de plus de démocratie, de plus de dignité. Notre révolution n'aura de raison d'être que si elle peut répondre concrètement à ces questions... La révolution, c'est le bonheur. Sans le bonheur nous ne pouvons pas parler de succès. Notre révolution doit répondre concrètement à toutes ces questions »*

Discours du 2 octobre 1987 à Tenkodogo (voir <http://thomassankara.net/spip.php?article41>)

# L'ASSASSINAT DU PRESIDENT THOMAS SANKARA

## Les conditions de l'assassinat

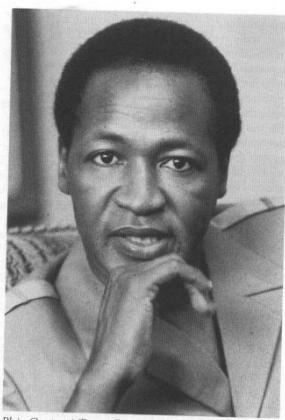
Le 15 octobre 1987, le président Thomas Sankara est assassiné avec quelques-uns de ses collaborateurs par un commando de militaires du régiment de la sécurité présidentielle. Blaise Compaoré prend le pouvoir... et l'a conservé jusqu'à aujourd'hui !

Les acteurs connus de cet assassinat ne sont depuis nullement inquiétés, au contraire. Ainsi, le Chef du commando, l'adjudant Hyacinthe Kafando, était député du CDP (Congrès pour la démocratie et le progrès), le parti au pouvoir, à l'Assemblée nationale, lors de la précédente législature. Quant au capitaine Gilbert Diendéré, à la tête du régiment de la sécurité présidentielle, aujourd'hui chef d'état major personnel de Blaise Compaoré, il a été élevé au rang de chevalier dans l'Ordre national de la légion d'honneur française lors d'un séjour en France en mai 2008.

## Un complot international

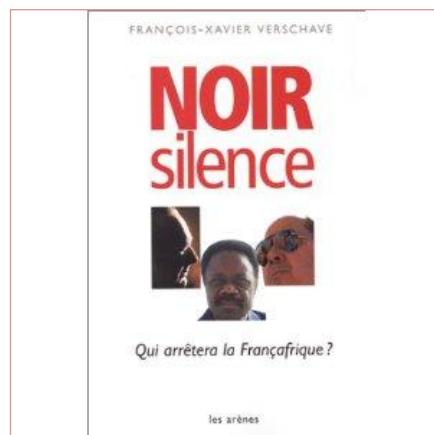
Les premières investigations ne mentionnaient que la présence de militaires burkinabè sur les lieux. Mais depuis plusieurs témoignages confortent la thèse d'un complot international. Le président Thomas Sankara inquiétait de nombreux autres chefs d'Etat africains, car il donnait un exemple d'intégrité et de dévouement qui faisait rêver l'ensemble des peuples africains. Hors du continent, il inquiétait en raison de son combat contre la domination des pays occidentaux et de son non-alignement en période de Guerre froide. Des éléments sont apparus au fil des années, révélant une implication, à différents niveaux, de la Côte d'Ivoire, de la France, des Etats-Unis, de la Libye ainsi que de Libériens de l'entourage de Charles Taylor<sup>1</sup>.

**Blaise Compaoré**



Blaise Compaoré (Reuters/Bettmann)

**Félix Houphouët Boigny**



<sup>1</sup> Charles Taylor et ses compagnons libériens ont ensuite mené des guerres extrêmement sanglantes au Libéria et en Sierra Leone. Il a été condamné par les juges du Tribunal spécial pour la Sierra Leone (TSSL) à cinquante ans de prison, à la suite d'un procès fleuve lors duquel les complicités de Blaise Compaoré et Mouammar Kadhafi ont été maintes fois évoquées.

Déjà en 1993, une source indiquait la présence probable de Libériens sur les lieux de l'assassinat<sup>2</sup>. La Libye de M. Kadhafi semble être également impliquée dans l'assassinat du président Thomas Sankara, comme l'indique F.X. Verschave, ancien président de l'association Survie dans son ouvrage *Noir Silence*<sup>3</sup>. Cet assassinat est d'ailleurs présenté comme le « *sacrifice fondateur* » de l'alliance entre Kadhafi et la Françafrique, avec la complicité de la Côte d'Ivoire de Félix Houphouët-Boigny, qui soutiendra ensuite avec Blaise Compaoré Charles Taylor dans ses guerres au Libéria et en Sierra Leone.

### **La participation des libériens et de la CIA**

Les témoignages sur la participation de Charles Taylor et de ses hommes au coup d'Etat au Burkina Faso restent confus, mais attestent qu'ils ont joué un rôle. Le général John Tarnue, un ancien proche de Taylor, a le premier évoqué la présence de Libériens (voir <http://www.thomassankara.net/spip.php?article168>). Prince Johnson s'est exprimé d'abord devant la Commission Vérité et Réconciliation du Libéria, puis devant des journalistes (voir <http://thomassankara.net/spip.php?article677>). Il déclare en effet à un journaliste de RFI en octobre 2008 : « *La seule option pour notre formation, rester au Burkina puis aller en Libye, était de répondre positivement à la requête de Blaise, c'est-à-dire se débarrasser de Thomas Sankara qui était contre notre présence au Burkina.* »

Plus récemment, dans un documentaire italien de Silvestro Montanaro diffusé sur RAI N°3 le 15 juillet 2009, Cyril Allen, ancien proche de Charles Taylor, déclare : « *- Le piano fut accordé par les Américains et les Français. Il y avait un homme de la CIA à l'ambassade des Etats-Unis au Burkina qui travailla en étroit contact avec le chef des services secrets de l'ambassade française, eux ont pris les décisions les plus importantes* - Silvestro : *Ensuite la CIA et les services secrets français...* - Allen : *Et les services secrets français décidèrent de mettre hors jeu Sankara. Ainsi sont les faits.* » (Voir l'intégrale des témoignages traduits en français sur <http://www.thomassankara.net/spip.php?article794>).

Un autre témoignage avance l'hypothèse d'une manipulation de Charles Taylor par la CIA. Ce dernier a raconté lui-même à son procès, la façon rocambolesque avec laquelle il a pu s'évader d'un quartier de haute sécurité alors qu'il était détenu aux Etats-Unis<sup>4</sup>. Une telle évasion aurait été impossible dans des complicités. Et en janvier 2012, le Boston Globe révélait que l'agence de renseignement de la Défense américaine (DIA) avait confirmé que certains de ses agents et d'autres de la CIA avaient commencé à travailler avec Taylor au début des années 80<sup>5</sup>,

### **Et la France ?**

Les témoignages de ces Libériens mettent en cause la France et ses services secrets. Une entreprise de déstabilisation semble avoir été organisée de différentes formes. Dans la période précédant le coup d'Etat, Ouagadougou était inondée de tracts exacerbant les tensions entre Blaise Compaoré et Thomas Sankara, tandis que dans la presse internationale paraissaient des articles hostiles au second.

Ainsi, le journaliste François Hauter a été contacté par Guy Penne, le Monsieur Afrique de Mitterrand, puis introduit auprès de l'amiral Lacoste qui a appelé la direction des renseignements généraux et lui a proposé

---

<sup>2</sup> S. Byron Star, "The Ecomog Initiative in Liberia: a Liberian perspective", in *Issue*, n°1-2 199, p. 80.

<sup>3</sup> François Xavier Verschave, *Noir Silence Qui arrêtera la Françafrique ?* Les Arènes 2000, p. 346.

<sup>4</sup> Voir <http://www.jeuneafrique.com/actu/20090715T125838Z20090715T125819Z/>.

<sup>5</sup> Voir <http://www.bostonglobe.com/metro/2012/01/17/mass-escapee-turned-liberian-dictator-had-spy-agencies/DGBhSfxPVrtoo4WT95bBI/story.html>

de rencontrer le chef des opérations africaines. Ce dernier a remis au journaliste, dans un café, un dossier pour nourrir un article hostile à la révolution. François Hauter explique : « *J'ai été manipulé dans cette affaire de façon horrible. Je vous donne cet exemple, il est le plus dramatique que j'ai vécu* » (voir le compte rendu de son intervention publique sur <http://www.thomassankara.net/spip.php?article625>).

L'émission de Patrick Pesnot sur France Inter du 23 février 2002 *Rendez-vous avec M. X* est consacrée à l'assassinat du président Thomas Sankara. M. X, censé être retraité des services secrets, déclare : « *Il est bien évident que, dès le retour de la droite aux affaires en France, nos meilleurs amis africains se précipitent sur leurs téléphones... pour demander à Jacques Foccart de mettre fin au scandale Sankara...* » Plus loin : « *A votre avis, dès le retour de Foccart, on songe vraiment à se débarrasser de Sankara ? Bien sûr.* » Puis à la question : « *Les services secrets vont-ils jouer un rôle ?* », M. X répond : « *Comment pourrait-il en être autrement ? L'Afrique est truffée d'agents, des anciens qui travaillent directement pour des dirigeants africains ou des compagnies. Il y a ceux qui sont en activité et qui veillent à préserver nos intérêts là-bas.* »



Certes, les intérêts économiques de la France ne sont pas très importants dans ce pays, mais le président Thomas Sankara pouvait représenter un danger. Ses actions résolues contre la corruption, mais aussi le rôle qu'il jouait dans les instances internationales où il se posait en porte-parole déterminé des plus démunis, dénonçant sans relâche « l'impérialisme » des grandes puissances, détonaient par rapport aux autres présidents africains. De plus, la popularité rapidement acquise inquiétait les présidents de la région pour l'exemple d'un autre possible qu'il donnait aux autres peuples. Les éléments répertoriés ci-dessus ne permettent pas de tirer des conclusions définitives, mais ne sont-ils pas suffisants pour justifier une véritable investigation dans notre pays, notamment en direction des différents services intervenant en Afrique ?

Il est essentiel de lutter contre l'impunité en Afrique, notamment au Burkina Faso. L'impunité dont jouissent la majorité des acteurs politiques en Afrique constitue l'une des principales entraves au développement de la démocratie. Elle contribue à la prévalence de guerre civile pour la mainmise sur les richesses du sous-sol ou de la violence politique, comme récemment en Côte d'Ivoire ou actuellement en République démocratique du Congo.

La France, qui se prétend pays des droits de l'Homme, se doit d'assumer sa responsabilité et de permettre à la justice d'être rendue. François Hollande vient d'affirmer sa volonté de mettre fin à la Françafrique. Sankara est considéré en Afrique et dans le monde comme l'une de ses victimes les plus emblématiques. Si la France acceptait une investigation – par exemple par une enquête parlementaire –, elle prouverait ainsi concrètement sa volonté de rupture.

# OU EN EST LE DOSSIER JUDICIAIRE AU BURKINA FASO SUR L'ASSASSINAT DU PRESIDENT THOMAS SANKARA ?

## Constitution du dossier

Peu avant le dixième anniversaire de l'assassinat du président Thomas Sankara, Mme Sankara et ses enfants portaient plainte contre X devant les instances judiciaires du Burkina Faso, avant le délai de prescription décennale, pour assassinat et faux en écriture administrative. Le certificat de décès du président Thomas Sankara portait en effet la mention « *mort de mort naturelle* ».

Après maintes péripéties judiciaires, notamment le renvoi entre juridiction civile et militaire, le dossier est finalement bloqué. La plainte est déboutée en Cour suprême, après cinq années d'efforts de la part des avocats de la famille.

Un collectif juridique international, composé d'une quinzaine d'avocats issus de différents pays, présente en 2002 une nouvelle plainte cette fois devant le Comité des droits de l'Homme de l'ONU. La famille Sankara porte plainte contre le Burkina Faso pour violation du Protocole facultatif se rapportant au Pacte International relatif aux droits civils et politiques ([http://www.grila.org/sankara\\_francais.htm](http://www.grila.org/sankara_francais.htm)).

## Les tergiversations du Comité des droits de l'Homme de l'ONU

Le 18 juin 2003, le Comité des droits de l'Homme des Nations unies juge recevable cette plainte. En avril 2006, ce comité reconnaît plusieurs violations du Pacte International relatif aux droits civils et politiques et somme le Burkina Faso d'élucider l'assassinat du président Thomas Sankara, de fournir à la famille les moyens d'une justice impartiale, de rectifier son certificat de décès, de prouver le lieu de son enterrement, de compenser la famille pour le traumatisme subi, d'éviter que pareille tragédie ne se reproduise, et de divulguer publiquement la décision du Comité<sup>6</sup>.

Le comité international justice pour Sankara y voit alors une « victoire historique » contre l'impunité.



S'ensuit un échange de mémorandum entre les parties. Le 21 avril 2008, le Comité des droits de l'Homme publie un communiqué dans lequel il déclare notamment : « *Le Comité considère le recours de l'Etat partie comme satisfaisant aux fins du suivi de ses constatations et n'a pas l'intention d'examiner cette question plus en avant au titre de la procédure de suivi.* »<sup>7</sup>

Que s'est-il passé entre son verdict d'avril 2006 et le communiqué du 21 avril 2008 ?

- Le certificat de décès a bien été rectifié mais par le simple retrait de la mention « *mort naturelle* » sans qu'aucune précision n'ait été donnée sur les circonstances de sa mort ;

<sup>6</sup> On trouvera la déclaration intégrale du Comité des droits de l'Homme sur [http://www.grila.org/verdict\\_unhcr.htm](http://www.grila.org/verdict_unhcr.htm), et une analyse de cette déclaration sur <http://www.thomassankara.net/spip.php?article159>.

<sup>7</sup> On trouvera ce communiqué intégral et une analyse sur <http://www.thomassankara.net/spip.php?article569>

- Aucune preuve n'a été donnée quand au lieu réel de la sépulture ;
- La famille s'est vue proposer une indemnité, mais il semble, selon le communiqué ci-dessous, que les membres de la commission étaient mal informés de la somme proposée. En effet, certains experts avaient évoqué 434 millions FCFA au lieu des 43 millions FCFA effectivement proposés. La famille a refusé cette somme considérant que l'Etat burkinabé ne saurait se dérober à la recherche de la vérité par une indemnisation financière ;
- Enfin, aucune enquête n'a été diligentée.

En sommeil depuis 2003, la Cour d'appel avait alors jugé de l'impossibilité pour la famille Sankara d'invoquer la séquestration. La chambre criminelle de la Cour de cassation a été de nouveau appelée en juin 2012 par les avocats de la famille à se prononcer sur la plainte contre X pour séquestration. Le 28 juin, le verdict est tombé : « *La cour de Cassation a déclaré le dossier recevable en la forme, le rejette dans le fonds et condamne les demandeurs aux dépens* », selon la terminologie du langage juridique. En clair, la famille est déboutée et cette plainte est définitivement rejetée.

### D'autres initiatives

Le 15 octobre 2009, le Collectif Juridique, représenté par Me Djammen Nzépa, avocat au Barreau de Toulouse, annonce avoir introduit une procédure judiciaire aux fins d'expertise des empreintes génétiques du corps censé être celui de Thomas afin de les comparer à celles prélevées sur les deux enfants Sankara. Cette procédure semble bloquée.

Par ailleurs, un collectif international, soutenu par de nombreuses ONG, a lancé, en décembre 2009, une pétition internationale disponible en cinq langues demandant une enquête internationale indépendante et l'ouverture des archives, en France notamment. Elle a déjà reçu le soutien de nombreuses personnalités et artistes : José Bové, Alain Mabanckou, Tiken Jah Fakoly, Eduardo Galeano, Didier Awadi, Balufu Bakupa-Kanyinda, Jean Ziegler, Didier Daeninckx... mais aussi de députés et de sénateurs, d'associations et de partis politiques (voir la liste des signataires sur <http://www.thomassankara.net/spip.php?article866>).

Ce dossier vise à appuyer une demande d'enquête parlementaire qui permettrait l'accès aux archives françaises de l'époque afin d'apporter de nouveaux éléments sur le déroulement du coup d'Etat et de l'assassinat du président Thomas Sankara. Rappelons à cet égard, que les détails de l'assassinat de Lumumba ont pu être révélés en 2001 à la suite de l'ouverture d'une enquête parlementaire auprès du parlement Belge.

Lors du forum social mondial de Dakar, début février 2011, cette campagne a été soutenue par plusieurs associations qui ont recueilli des centaines de signatures et de soutiens du monde entier. Un atelier a également permis de présenter la campagne. Depuis, la campagne se poursuit à travers notamment les réseaux sociaux, de nombreuses réunions publiques, des conférences de presse mais aussi dans la rue.



# LETTER OF 12 BURKINABE DEPUTES TO THEIR FRENCH HOMOLOGUES ASKING THEM TO CALL FOR A PARLIAMENTARY INVESTIGATION IN FRANCE

Vingt-trois ans après l'assassinat du président burkinabè Thomas Sankara, douze député-e-s du Burkina Faso viennent d'écrire à leurs homologues français pour **demander l'ouverture d'une enquête parlementaire sur ce crime qui n'a encore jamais été instruit en justice.**

ASSEMBLEE NATIONALE  
-----  
IV<sup>e</sup> REPUBLIQUE : IV<sup>e</sup> LEGISLATURE  
-----  
GROUPE PARLEMENTAIRE  
ALTERNANCE - DEMOCRATIE ET JUSTICE (A.D.J.)

BURKINA FASSO  
Unité - Progrès - Justice

Ouagadougou, le 26 AVR 2

A

Monsieur le Président  
de l'Assemblée Nationale  
REPUBLIQUE DE FRANCE

N/Réf : 012 11 /AN/GP-A.D.J.

Objet : Requête aux fins de création d'une commission  
d'enquête parlementaire dans le cadre de l'assassinat  
du Président Thomas SANKARA.

*Chers collègues députés,*

Tout en vous présentant nos sincères compliments ainsi que nos encouragements pour le combat quotidien que mène le parlement français pour la justice et la démocratie en France et dans le monde, nous, signataires de la présente, voudrions au nom de la coopération entre les peuples et particulièrement ceux de nos deux pays, vous saisir expressément aux fins d'une demande de création au sein du parlement français d'une commission d'enquête parlementaire sur le cadre de l'assassinat du Président Thomas SANKARA ;

En effet, le 15 Octobre 1987, le Président du Burkina Faso Thomas SANKARA est tombé assassiné avec nombreux de ses compagnons. Une proclamation a été faite arguant de ce que le Président Thomas SANKARA avait été démis de ses fonctions. Depuis lors, le pouvoir en place n'entreprend absolument rien pour la manifestation de la vérité malgré les constatations du Comité des droits de l'Homme de l'Organisation des Nations Unies (ONU) à travers sa communication N°1159/2003 adoptées le 28 mars 2006 dont l'article 13 dispose que « le comité des droits de l'homme agissant en vertu du paragraphe 4 de l'article 5 du protocole facultatif juge que les faits dont il est saisi font apparaître une violation des articles 7 et 14, paragraphe 1 du pacte ».

Or, la France a pu être citée dans ce crime abominable par plusieurs sources sans qu'elle ait formellement démenti son implication. En outre, le déni de justice opéré par les autorités judiciaires au Burkina Faso laisse établir un très fort soupçon quant aux rôles et responsabilités de l'Etat français qu'il conviendrait de clarifier pour l'image de marque de la France et pour la justice que réclament des millions de burkinabè et d'africains qui exigent la vérité dans l'assassinat du Président Thomas SANKARA .

C'est pourquoi nous, députés à l'Assemblée nationale du Burkina Faso, vu les accords de coopération entre la France et le Burkina Faso, sollicitons votre entremise toute personnelle, nous connaissons l'attachement aux valeurs de la démocratie et à la justice qu'ils exigent du parlement français une commission d'enquête parlementaire qui contribuera sans nul doute à élucider l'affaire Thomas SANKARA.

Dans cette attente et dans l'espoir que notre requête sera favorablement accueillie par le parlement et le peuple français, nous vous prions de croire, **Chers Collègues Députés**, l'expression de notre très haute considération.

Fait à Ouagadougou, le 26 AVR 2011



Signature

Nom	Prénoms (s)
BASSIERE	Batio Nestor
Ou'draogo	SALFO Theodore
SAWADOGO YANBA	MALICK
Tiendrebieogo	Nobert Stichel
KENTEGA Meng-Néé Fidèle	
BESSIN B.Y.E.F.	Valentine
KONE IBRAHIMA	
Guigma K. Victor	
DIALLO ARBA HAMA	
BOUDO Athanase	
SOMDA L. Bemba	
TRAORE Etienne	

Signature

F.M. Kone

Guigma

Kone

Mb

Abd

Y. B.

Y. B.

Y. B.

Ampliation :

- Monsieur le Président du Sénat.
- Messieurs les Présidents des Groupes Parlementaire.

## LETTRE DE SOUTIEN DE MADAME MARIAM SANKARA A LA DEMANDE D'ENQUETE PARLEMENTAIRE

---

---

Mesdames et Messieurs les Parlementaires Français,

Au nom de la famille du feu Président Thomas Sankara, je tiens à vous dire merci de l'aide que vous nous apportez dans la lutte contre l'impunité que nous menons depuis 14 ans avec la Campagne Internationale Justice pour Sankara.

L'initiative d'un collectif d'associations françaises et de parlementaires burkinabè vous appelant à ouvrir une commission d'enquête sur les responsabilités de la France dans l'assassinat du Président Thomas Sankara, sont pour nous d'une grande importance.

Nous sommes sûrs que si cette commission peut travailler de façon impartiale et sereine, elle nous apportera une contribution majeure à la cause toujours pendante de la Campagne Internationale Justice pour Sankara et aidera à faire la lumière sur cette affaire, tout en contribuant à éviter la reproduction d'actes d'impunité de cette ampleur en Afrique.

En vous exprimant une fois de plus au nom de la famille Sankara ma plus profonde gratitude pour votre précieuse intervention, je vous prie d'accepter, Mesdames et Messieurs les parlementaires, l'expression de ma haute considération.



Madame Sankara Mariam

Montpellier le 16 juin 2011

## LES RELATIONS FRANCE – BURKINA

### Les réseaux de soutien à Blaise Compaoré

Les relations entre la France et le Burkina ont toujours été difficiles lorsque Thomas Sankara était au pouvoir de 1983 à 1987. L'aide française a diminué tandis que le Burkina n'hésitait pas critiquer la politique extérieure française, trop tolérante avec le régime d'apartheid en Afrique du Sud. Ces critiques ont été énoncées publiquement sans détour au cours d'un échange public en 1986 entre les présidents François Mitterrand et Thomas Sankara. Le Burkina a par ailleurs fait campagne pour l'indépendance de la Nouvelle Calédonie. A tel point que les députés de droite, devenus majoritaires en 1986, se sont insurgés contre ce pays à l'Assemblée nationale.

Après l'assassinat du président Thomas Sankara, les réseaux de soutien au nouveau président s'organisent, d'abord discrètement. Un certain Jean Guion, président de l'alliance francophone, ancien militant de l'Union des Jeunes pour le Progrès (UJP), qui a grandi dans l'ombre d'Alain Messmer puis de Jacques Chaban Delmas, est parmi les plus actifs. Il publie en 1999 un véritable panégyrique intitulé *Blaise Compaoré, réalisme et intégrité. Portrait de l'homme de la rectification*, préfacé par Stéphane Hessel. Si Jean Guion en fait son gagne-pain, d'autres réseaux se mobilisent discrètement comme certains membres du « club 89 » de Jacques Toubon, chargé de mission par Sarkozy en 2010 pour le cinquantenaire des indépendances africaines.

Blaise Compaoré, était le numéro 2 de la révolution lorsqu'il rencontra Chirac, alors Premier ministre, via le président ivoirien Houphouët Boigny et Jacques Foccart, qui lui présenta l'état-major de la droite française, en particulier Charles Pasqua<sup>8</sup>. Invité à assister au défilé des Champs Elysées comme seul invité d'honneur en 1995, reçu par Sarkozy en novembre 2008, il a toujours été depuis considéré comme un ami de la France. D'ailleurs, au défilé du 14 juillet 2010 à Paris, c'est lui qui a pris place à la tribune officielle entre Nicolas Sarkozy et François Fillon.

Depuis les années 1990, Blaise Compaoré a reçu de nombreuses décorations. Accueilli par Alain Messmer à l'Académie des sciences d'Outre-mer, il en est nommé membre correspondant à la place d'Houphouët Boigny ! L'ambassadeur du Burkina en France de 1992 à 1996, Frédéric Korsagha, est élevé au grade de grand officier de l'ordre du mérite alors que « *depuis 1980 aucun ambassadeur n'avais reçu une telle distinction, la plus haute qui puisse être accordée à une personnalité étrangère en France* <sup>9</sup> ».

Le Burkina Faso de Blaise Compaoré sait renvoyer l'ascenseur. En 1992, le président burkinabé remet l'Etoile d'or du Nahouri – la plus haute distinction du pays – à Jacques Foccart, Jean Guion et Pascal Chaigneau, ce dernier est alors président de l'Ecole des hautes études internationales de Paris et « lobbyiste de la françafricaine <sup>10</sup> ». C'est par exemple aussi au Burkina qu'atterrisse les militants du Front islamique du Salut (FIS) expulsés de France en 1994 alors que Charles Pasqua est ministre de l'Intérieur.

### Une association de soutien très influente

La disparition d'Houphouët-Boigny en 1993 avait laissé un grand vide dans la région, que seul Blaise Compaoré, au pouvoir depuis 1987, semblait pouvoir combler.

<sup>8</sup> Jeune Afrique du 2 juin 1998.

<sup>9</sup> *Le Burkina Faso*, Frédéric Lejeal, Karthala 2002, p.194 et suivante sur les relations avec la France.

<sup>10</sup> Idem P. 195.

Le 8 novembre 2005, dans les salons du Sénat, est annoncée officiellement la création de l'Association des Amitiés France-Burkina Faso (AFBF). Son président n'est autre que Guy Penne, chargé des affaires africaines à l'Elysée de 1981 à 1986, que Thomas Sankara désignait comme le responsable de son arrestation en mai 1983 et qui a été accusé par un journaliste français<sup>11</sup> de manipulation visant à ternir la révolution burkinabé (voir paragraphe sur le sujet p8). Loïc Le Floch Prigent, dans ses confessions publiées dans *L'Express* du 12 décembre 1996, déclarait que Guy Penne était le « *Foccart de Mitterrand* ».

Guy Penne s'entoure de personnalités de tout premier plan, dont de nombreux anciens ministres de la Coopération, comme Michel Roussin, ancien chef des services secrets, longtemps responsable Afrique du groupe Bolloré, ami de Sarkozy. Ce groupe, dont le développement sur le continent est spectaculaire, est présent au Burkina dans le tabac, le transport, le transit, et le coton. On retrouve encore au sein de l'AFBF, Jacques Godefroid, proche de Foccart, Charles Josselin et Pierre-André Wiltzer, ancien haut représentant pour la sécurité et la prévention des conflits au moment où Blaise Compaoré s'implique dans la résolution du conflit ivoirien.

C'est lors une réunion de l'AFBF qu'un de ses membres « *a expressément demandé à la classe politique française d'apporter tout son soutien au président Compaoré et a lancé un appel pour que lui soit attribué le prix Nobel de la paix*<sup>12</sup> » . Tout un programme ! Coïncidence ? Ce n'est que quelques mois après la mise en place de cette association que Blaise Compaoré est reconnu comme homme de paix par la communauté internationale. Le décès de Guy Penne en juillet 2010 semble avoir mis un coup d'arrêt à la vitalité de cette association.



### Compaoré ami de la France

Depuis les louanges lui sont adressées de toute part. Très impliquée dans les forces de l'ONU au Darfour, en Haïti, et dans la lutte contre le terrorisme en Afrique de l'Ouest, l'armée burkinabé semble avoir glané ses galons d'armée recommandable sur le plan international. Mais au Burkina, les militaires manifestent régulièrement pour réclamer leurs dûs. Une dizaine de conventions, dont certaines signées en 2009, régissent la coopération militaire franco burkinabé, portant sur la formation des élites, la modernisation de l'organisation et l'amélioration des équipements des Forces Armées Nationales. Le Burkina abrite des manœuvres internationales sous supervision américaine, en mai 2010. Les forces spéciales françaises, dépêchées après l'enlèvement des otages au Niger, sont basées au Burkina Faso. Par ailleurs, lorsque l'avocat Robert Bourgi a déclaré en septembre 2011 que des hommes politiques français avaient reçu des valises de billet, il a cité Blaise Compaoré parmi ces généreux sponsors.

La gauche au pouvoir aura-t-elle la volonté politique de rompre avec la Françafricaine ? Il est encore trop tôt pour tirer des conclusions mais il semble déjà que, pour ce qui est des rapports avec certains pays et

<sup>11</sup> M. Guy Penne lui a fait rencontré un membre des services secrets qui lui a remis des documents ; voir page 9 et à l'adresse <http://thomassankara.net/spip.php?article625>.

<sup>12</sup> Sidwaya, n°5865, 4 avril 2007.

notamment le Burkina Faso, la continuité semble l'emporter. En effet dès le mois de juillet, à 'issue d'une visite au Burkina Faso, Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères a déclaré : « *Sur les relations bilatérales, les choses vont très bien. La France et le Burkina Faso sont amis de longue date. Les relations entre nos gouvernants sont excellentes. La coopération va se poursuivre, s'amplifier si c'est possible. Nous n'allons pas inventer des problèmes là où ils n'existent pas. Il s'agit d'une véritable coopération de long terme, fluide, et nous avons l'intention, bien sûr, de la poursuivre.* »<sup>13</sup>. Et cela s'est en effet poursuivi dès la rentrée, avec la réception de Blaise Compaoré à Paris par François Hollande. Le communiqué de l'Elysée du 18 septembre 2012, rendant compte de cette rencontre, semblait toutefois moins enthousiaste que le patron du Quai d'Orsay, puisqu'il était fait état de « *l'occasion pour le Président français de souligner les principes de dialogue et de franchise qui doivent guider les relations entre la France et le Burkina Faso* »<sup>14</sup>. Il est vrai que François Hollande venait de recevoir une lettre de Mme Sankara<sup>15</sup> rappelant les moments sombres du passé de Blaise Compaoré. Ce dernier a d'ailleurs cru bon de contre-attaquer, en déclarant au sommet de la Francophonie : « *ce qui manque à la France, c'est de connaître les réalités africaines et de les prendre en compte* »<sup>16</sup>, une liberté de ton que l'on ne lui connaîtait pas avec ses amis français.

La grave crise au Mali et le conflit en cours, le rôle qu'y joue Blaise Compaoré, comme médiateur controversé, mais aussi négociateur pour la libération des otages, oblige cependant les deux pays à travailler de concert. La France y mène unilatéralement la guerre, s'étant servit de ses troupes à Ouagadougou pour surveiller la région et pour parfaire la formation des soldats de la CEDEAO qui la suivent dans son offensive au nord pour y déloger les islamistes radicaux. Le Burkina vient d'y envoyer 500 hommes. Malgré une forme de rivalité avec le président ivoirien Alassane Ouattara qui brigue la même stature, Blaise Compaoré continue ainsi de se positionner comme étant incontournable dans toutes les crises de la sous-région. Cette aura de faiseur de paix, clairement usurpée au regard du bilan criminel de sa politique nationale et internationale (cf. annexe), repose sur l'appui constant des autorités françaises. Il serait inacceptable que cette « amitié » intéressée amène, une fois de plus, à empêcher qu'une véritable enquête soit menée sur l'assassinat d'un des plus célèbres chefs d'Etat africains.

---

<sup>13</sup> <http://basedoc.diplomatie.gouv.fr/vues/Kiosque/FranceDiplomatie/kiosque.php?fichier=bafr2012-07-31.html>

<sup>14</sup> [http://ambafrance-bf.org/spip.php?page=mobile\\_art&art=1022](http://ambafrance-bf.org/spip.php?page=mobile_art&art=1022).

<sup>15</sup> <http://thomassankara.net/spip.php?article1353>

<sup>16</sup> <http://www.rfi.fr/afrique/20121017-affront-president-tchadien-idriss-deby-apres-critiques-francois-hollande-contre-kab>

## CONCLUSION

---

---

Nous avons rassemblé dans le présent dossier un certain nombre d'éléments qui nous amènent à penser que la France est impliquée dans l'assassinat de Thomas Sankara, un président africain en exercice, dont la politique et les prises de position étaient jugés contraires aux « intérêts de la France ». Un assassinat qui marqua aussi la fin d'un espoir pour tout le continent africain. Un crime particulièrement emblématique de la Françafrique, avec laquelle le président François Hollande a promis de rompre, comme son prédécesseur et d'autres candidats avant lui. L'annonce de cette volonté doit être enfin suivie de faits : la nouvelle majorité présidentielle a aujourd'hui l'opportunité d'accéder à une demande qui avait été rejetée sous la précédente mandature, celle de mettre en place, enfin, une commission d'enquête parlementaire pour faire toute la lumière sur le rôle exact des institutions et services français de l'époque. Il en va de la crédibilité du Parlement, de la fiabilité de notre système démocratique, et de la fin de l'impunité dont jouissent les acteurs de premier plan de la Françafrique depuis plus de 50 ans.

A l'instar de ce qui s'est passé en Belgique pour le meurtre de Patrice Lumumba, nous pensons qu'une enquête parlementaire en France peut permettre de faire émerger la vérité. En effet l'assassinat du premier ministre congolais a été élucidé par la justice belge sous l'impulsion de François Lumumba qui a porté plainte contre X, et du sociologue belge Ludo de Witte.

Au cours d'un débat parlementaire le 5 février 2002, Louis Michel, Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères, avait déclaré au nom du gouvernement :

*« À la lumière des critères appliqués aujourd'hui, certains membres du gouvernement d'alors et certains acteurs belges de l'époque portent une part irréfutable de responsabilité dans les événements qui ont conduit à la mort de Patrice Lumumba. Le Gouvernement estime dès lors qu'il est indiqué de présenter à la famille de Patrice Lumumba et au peuple congolais ses profonds et sincères regrets et ses excuses pour la douleur qui leur a été infligée de par cette apathie et cette froide neutralité. »*

(Source :

<http://www.congoforum.be/fr/belgiquedetail.asp?subitem=29&id=160976&Congofiche=selected>)

La France, qui se réclame de valeurs universelles que les députés burkinabè et la veuve de Thomas Sankara ont rappelées dans leur courrier aux parlementaires français en 2011, se doit aujourd'hui de répondre aujourd'hui aux demandes de vérité et de justice.

## ANNEXE : UN REGIME REPRESSIF, UN PAYS ET SON PRESIDENT IMPLIQUES DANS DE NOMBREUX CONFLITS

---

### Un régime autoritaire, des élections contestées

Blaise Compaoré, numéro 2 pendant la révolution de 1983 à 1987, prend le pouvoir après l'assassinat du président Thomas Sankara, son ami, et « son frère » d'adoption.

Jusqu'à l'adoption de la constitution de 1991, le régime vit sous l'Etat d'exception, tortures et assassinats sont légion. La classe politique actuellement au pouvoir est encore largement dominée par ceux qui ont accédé au pouvoir après l'assassinat du président Thomas Sankara. Souvent issus de l'extrême gauche, ils se sont rapidement reconvertis au libéralisme économique. Ils se sont lancés souvent dans les affaires, favorisés par les positions de pouvoir qu'ils occupent.

Ceux qui visitent le Burkina Faso ne peuvent qu'être choqués par l'arrogance affichée par ces nouveaux riches, dont le quartier Ouaga 2000 est la vitrine, alors que la misère est partout présente dans les quartiers populaires.

Blaise Compaoré a été réélu en novembre 2010 avec 80% des votants. Seule la moitié de la population s'était inscrite sur les listes électorales, et à peine plus de la moitié des inscrits a participé au scrutin, ce qui suffirait à en faire un président bien mal élu. L'opposition a contesté les résultats pour cause de non respect du code électoral.

De février à mai 2011, le pays a été traversé par des soulèvements populaires, à la suite de la mort de plusieurs collégiens, et des mutineries militaires<sup>17</sup>. L'opposition politique a réclamé le départ de Blaise Compaoré. Le régime a semblé un moment complètement dépassé, Blaise Compaoré a même du fuir la nuit de la mutinerie de sa propre garde présidentielle. Réprimant d'une main une partie des rebelles – plus de 500 auraient été radiés de l'armée – et distribuant de l'argent de l'autre, il a fini par reprendre la situation en main. Il a notamment organisé des consultations pour des réformes politiques qui ont été boycottées par une bonne partie de l'opposition politique. Parmi les conclusions les plus importantes, on retiendra une amnistie pour le chef de l'Etat et la création d'un sénat ! Certains membres du CDP commençaient déjà à faire campagne pour modifier l'article 37 qui limite à deux le nombre de mandats présidentiels consécutifs possibles et permettre à Blaise Compaoré de se représenter en 2015, mais ils n'ont pas été écoutés jusqu'ici. Il ne s'est lui-même toujours pas exprimé sur ses intentions.

En revanche, le dernier congrès en mars 2012 du parti au pouvoir, le CDP, de l'avis les journaux indépendants, a été marqué par la prise en main de la direction par l'entourage du petit frère de Blaise Compaoré, François Compaoré. Ce dernier est pourtant impliqué dans l'assassinat du journaliste Norbert Zongo.

Lors de la préparation des derniers scrutins, législatif et municipal, de décembre 2012, précédés par un enrôlement biométrique des électeurs, 55% seulement de la population en âge de voter se sont inscrits. Ces élections ont fait l'objet d'un certain consensus, bien qu'une partie de l'opposition ait demandé le report pour permettre un meilleur pourcentage d'inscrits. Les élections du 2 décembre 2012 se sont déroulées relativement calmement, en dépit de quelques problèmes d'organisation à déplorer ça et là.

Mais la publication des résultats qui ont consacré, de nouveau, une importante victoire du CDP qui, à lui seul obtient la majorité absolue à l'assemblée nationale et près de 66% des conseillers municipaux aux municipales, a entraîné des contestations des résultats, suivis parfois de violence.

---

<sup>17</sup> Voir la chronologie des évènements à l'adresse <http://www.thomassankara.net/spip.php?article1065>.

## L'impunité généralisée pour les tenants du pouvoir

En décembre 1998, le journaliste Norbert Zongo est assassiné, alors qu'il enquêtait sur la mort d'un employé de François Compaoré, le frère du président, torturé par les militaires de la sécurité présidentielle. De grandes manifestations ont lieu dans le pays. Le pouvoir accepte la création d'une commission d'enquête indépendante à laquelle ont participé des membres de la société civile burkinabè mais aussi Robert Ménard, secrétaire général de Reporters Sans Frontière. Le rapport de cette commission identifie des membres de la sécurité présidentielle comme suspects. Par ailleurs, ce vaste mouvement populaire obtient des aménagements dans les institutions. Un premier inventaire des disparitions et assassinats est établi. Le président Blaise Compaoré organise une journée du pardon et indemnise les familles. Mais en réalité la lumière n'est pas faite sur les responsables des assassinats.

C'est ainsi par exemple qu'un ancien ministre des Sports du Burkina, Jean Pierre Palm, reçu alors régulièrement en visite en France, a été accusé d'avoir assisté à des tortures par une de ses victimes après le 15 octobre 1987<sup>18</sup>.

Le véritable homme fort de l'armée n'est autre que le colonel major Gilbert Diendéré, chef d'état major particulier du président Blaise Compaoré et commandant de la sécurité présidentielle. Diendéré a été décoré de la légion d'honneur en mai 2008. Ce sont des hommes sous son commandement qui ont assassiné le président Thomas Sankara en 1987, puis qui ont défrayé la chronique à propos de l'assassinat du journaliste Norbert Zongo. Ce sont encore des membres de la sécurité présidentielle qui ont tiré à balles réelles sur les d'étudiants lors de la répression d'un mouvement revendicatif en juin 2008.



Hyacinthe Kafando, le chef du commando qui a assassiné le président Thomas Sankara, était député du CDP – Congrès pour la démocratie et le progrès, le parti de Blaise Compaoré – à l'Assemblée nationale, lors de la précédente législature.

Les responsables de l'assassinat de Norbert Zongo n'ont toujours pas été officiellement identifiés par la justice qui a prononcé un non lieu en 2006. Aujourd'hui, si la presse est relativement libre, des journalistes et des artistes très engagés continuent à être menacés très régulièrement des menaces ou sont censurés. Aussi, la montée de François Compaoré comme potentiel successeur de Blaise Compaoré consacrerait cette impunité alors qu'il est impliqué dans l'assassinat de Norbert Zongo.

Dernier exemple, l'ex-directeur de la douane, Ousmane Guiro, soupçonné d'un détournement de près de 19 millions de FCFA, dont une partie a été retrouvée chez lui, a pu se présenter aux élections municipales.

---

<sup>18</sup> Voir le témoignage à l'adresse <http://thomassankara.net/spip.php?article919>

## Le Burkina impliqué dans les guerres au Libéria, en Sierra Leone, en Angola et en Côte d'Ivoire

Le président Blaise Compaoré est régulièrement sollicité pour jouer le rôle de médiateur dans de nombreux conflits. Son passé trouble devrait pourtant plutôt le disqualifier définitivement.

Blaise Compaoré et Kadhafi ont en effet aidé Charles Taylor et ses amis à préparer l'assaut contre le Libéria fin 1989, avec la complicité de la Côte d'Ivoire et la bienveillance de réseaux françafricains. Des troupes du Burkina ont même été engagées sur le terrain. Un conflit qui a duré jusqu'en novembre 2000 après s'être étendu en Sierra Leone. « *Le résultat de cet exercice criminel a été le meurtre, le viol et la mutilation de 500.000 personnes en Sierra Leone et de près de 600.000 au Liberia* », affirmait M. Crane ancien procureur du Tribunal spécial des Nations unies pour la Sierra Leone (TSSL)<sup>19</sup>. Il poursuivait : « *Charles Taylor était "la pièce maîtresse d'un plan géopolitique de dix ans" mis en œuvre à la fin des années 80 par le Libyen Mouammar Kadhafi. Il s'agissait de recruter des individus qui fomenteraient la rébellion, s'empareraient du pouvoir dans leur pays et deviendraient des pions de Kadhafi qui, ainsi, aurait les mains libres en Afrique de l'Ouest. « Nous avons des preuves incontestables de cela. » Parmi les individus ainsi recrutés se trouvaient Foday Sankoh, ancien chef du RUF (Front révolutionnaire uni) ; Blaise Compaoré, actuel président du Burkina Faso. »*

Plusieurs interventions récentes au TSSL mettent en cause le Burkina et particulièrement Blaise Compaoré, mis sur le même plan que Mouammar Kadhafi et Gilbert Diendéré pour leurs soutiens à Charles Taylor (voir <http://www.thomassankara.net/spip.php?article1069> et <http://www.thomassankara.net/spip.php?article1072>).

Mme Louise Arbour, ancien Haut Commissaire aux droits de l'Homme pour les Nations unies, devenue présidente de l'ONG International Crisis Group, écrit dans l'International Herald Tribune du 26 novembre 2009 : « *Monsieur Compaoré, lui-même ancien soldat putschiste et parrain politique de Charles Taylor n'est pas le mieux placé pour prêcher les vertus de la démocratie et du pouvoir civil* » alors qu'il est choisi comme médiateur en Guinée.

En mars 2000, un rapport de l'ONU<sup>20</sup> accuse le Burkina et son président de trafics d'armes et de diamants au profit de l'UNITA en Angola. L'embargo contre le Burkina est alors évité de justesse, probablement grâce au lobbying des diplomates et réseaux français.

Plus récemment, les « *rebelles ivoiriens* » ont lancé leur offensive depuis le Burkina Faso, plongeant le pays dans une guerre civile<sup>21</sup>. Leur chef Guillaume Soro, réconcilié depuis avec Laurent Gbagbo, déclarait en octobre 2008 à propos de Compaoré : « *C'est mon mentor, je n'ai pas honte de le dire. Il m'inspire, il m'a énormément donné, il est à mes côtés. Sans lui, je ne serais pas ce que je suis.* »<sup>22</sup> En octobre 2009, un rapport de l'ONU pointait le réarmement des rebelles ivoiriens à partir du Burkina Faso<sup>23</sup>. Ce réarmement était en contradiction avec les accords de Ouagadougou pour lesquels Blaise Compaoré était le médiateur. C'est l'un des éléments importants qui ont conduit à la crise postélectorale en Côte d'Ivoire.

<sup>19</sup> United States Department of State (Washington, DC), 11 avril 2006

<sup>20</sup> <http://www.citizensforearth.info/L-implication-du-Burkina-dans-le>. L'intégral du rapport est disponible en français à l'adresse [http://www.un.org/News/dh/latest/angolareport\\_fr.htm](http://www.un.org/News/dh/latest/angolareport_fr.htm)

<sup>21</sup> Un rapport de Global Witness de mars 2003, intitulé “The Usual Suspects Liberia's Weapons and Mercenaries in Côte d'Ivoire and Sierra Leone Why it's Still Possible, How it Works and How to Break the Trend A”, met encore largement en cause le Burkina Faso

[http://hei.unige.ch/sas/files/portal/issueareas/perpetrators/perpet\\_pdf/2004\\_Global\\_Witness\\_Suspects.pdf](http://hei.unige.ch/sas/files/portal/issueareas/perpetrators/perpet_pdf/2004_Global_Witness_Suspects.pdf)

<sup>22</sup> *Fraternité Matin*(Abidjan), 1er octobre 2008.

<sup>23</sup> Rapport téléchargeable sur <http://blaisecompaore2015.info/L-ONU-pointe-le-rearmement-des>





**Contact presse :**  
Danyel Dubreuil  
Relations Medias - Campagnes - Plaidoyer.  
01 44 61 03 25

[danyel.dubreuil@survie.org](mailto:danyel.dubreuil@survie.org)